

CAP

« Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) » 2021



Préparation aux Epreuves Professionnelles EP1, EP 2 et EP3

350 heures de formation

Période prévisionnelle de cours	Septembre 2021 à juin 2022 (sous réserve de changement)
Durée totale des cours	350 heures
Rythme	En alternance : - 2 jours en centre de formation - 3 jours chez l'employeur employeur
Horaires des cours	A définir
Financement	Compte Personnel Formation : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/ Salariés: dossier de prise en charge à retirer auprès de votre OPCO Inscrit.e à Pôle Emploi : sollicitez votre conseiller Financement individuel

PREAMBULE

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est régi par l'arrêté du 22 février 2017. Il est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités **auprès de l'enfant de moins de six ans** dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle dans différentes structures telles que :

- Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- Les écoles maternelles ;
- Les accueils collectifs de mineurs (ACM) ;
- Le domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- Les maisons d'assistants maternels (MAM) ;
- Le domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

OBJECTIFS DU PARCOURS DE FORMATION

En relation avec les exigences de l'arrêté du 22 février 2017 portant sur la création du certificat d'aptitude professionnelle de la spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » annulant le précédent CAP « Petite enfance », la formation proposée par le Centre de Formation Continue de l'Ecole Rockefeller porte sur la préparation et l'entraînement aux Epreuves Professionnelles 1, 2 et 3 au regard des objectifs suivants :

- Identifier et s'approprier les exigences des trois épreuves : contenu, déroulement, modalités d'évaluation :
 - o Pour l'EP1 « accompagner le développement du jeune enfant »
 - o Pour l'EP2 « exercer son activité en milieu collectif »
 - o Pour l'EP3 « exercer son activité en accueil individuel »
- Elaborer et/ou affiner des **outils écrits** adaptés aux exigences officielles :
 - o Pour l'EP1 « accompagner le développement du jeune enfant » : réaliser deux fiches d'activité « réalisation d'un soin quotidien » et « accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ».
 - o Pour l'EP3 « exercer son activité en accueil individuel » : élaborer un projet d'accueil prenant appui sur l'expérience professionnelle vécue.

- Développer des **capacités d'expression et d'argumentation orale** permettant de mettre en évidence la maîtrise des compétences suivantes :
 - Pour l'EP1 :
 - Recueillir les informations, s'informer sur le contexte et la situation professionnelle à prendre en compte,
 - Adopter une posture professionnelle adaptée, mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
 - Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.
 - Pour l'EP3 :
 - Organiser son action,
 - Négocier le cadre de l'accueil,
 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
 - Elaborer des repas.
- Assimiler les connaissances et savoir-faire nécessaires attendus lors de l'épreuve écrite officielle de l'EP2 :
 - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,
 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,
 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant,
 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en accueil collectif.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

- Un formateur référent dédié au suivi du groupe dès l'inscription et jusqu'au passage des épreuves,
- Entretiens pédagogiques individuels à la demande du stagiaire ou de l'équipe pédagogique,
- Réunions d'équipe pédagogique hebdomadaires afin d'adapter l'approche et les méthodes en temps réel,
- « Happs Hours » : service d'écoute et d'accompagnement gratuit et anonyme en cas de problématique spécifique,
- 2 référents « H+ / handicap + » au sein de l'établissement : orientation et accompagnement des personnes en situation de handicap au regard de leur projet formatif et professionnel.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Basées sur l'interactivité et la prise en compte des besoins de l'apprenant et du groupe,
- Alternance et complémentarité entre apports magistraux, exercices d'application, travail personnel guidé et travaux pratiques,
- Effectif adapté afin de favoriser l'émulation, l'échange,
- Environnement Numérique de Travail : échanges et renforcement de contenus pédagogiques,

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Salles et amphithéâtres équipés en matériels multimédias
- Travaux pratiques en salle spécialisée équipée de baignoires, de poupons lestés, de lits landaus, berceaux...
- Bibliothèques : 20 000 ouvrages et revues, supports audiovisuels... Fonds documentaire spécialisé : revues « Métiers de la petite enfance », « Journal des professionnels de la petite enfance », « Petite enfance »...
- Wi-Fi en accès libre et gratuit
- Cafétéria

PROFIL DES INTERVENANTS

- **Psychologues du développement, Psychomotriciens, Sociologues**
 - **Infirmiers Puériculteurs, Infirmiers, Educateurs de Jeunes Enfants**
 - **Professeurs de théâtre** spécialisés en développement personnel, techniques de communication et de relaxation
- L'équipe pédagogique est dotée de solides compétences dans le domaine de la petite enfance, dans l'accompagnement au passage des épreuves de certifications et dans l'accompagnement des stagiaires et des collectifs d'apprenants.